



**Bruxelles, le 17 septembre 2019
(OR. fr)**

12260/19

CDR 181

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Délégations
Objet:	Comité des Régions - Perte de mandat de cinq membres et douze membres suppléants (ES)

Les délégations trouveront ci-joint copie de la lettre du Comité des Régions datée du 17 septembre 2019.

p.j.: IM 9671 2019



Comité européen
des régions

Le secrétaire général ad interim

IM 009671 2019
17.09.2019

Bruxelles, 17.09.19 01256
SGCab/PAF/ir (2019) D 1862

Monsieur Jeppe Tranholm-Mikkelsen
Secrétaire général
du Conseil de l'Union européenne
Rue de la Loi, 170
B - 1048 Bruxelles

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons été informés de la perte de mandat des dix-sept membres espagnols suivants:

- Mme Miren Uxue BARCOS BERRUEZO, membre titulaire, à partir du 5 août 2019
- M. José Ignacio CENICEROS GONZÁLEZ, membre titulaire, à partir du 28 août 2019
- M. Fernando CLAVIJO BATLLE, membre titulaire, à partir du 15 juillet 2019
- Mme Rosa Eva DÍAZ TEZANOS, membre titulaire, à partir du 8 juillet 2019
- M. Javier FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ, membre titulaire, à partir du 16 juillet 2019
- Mme Mireia BORRELL PORTA, membre suppléant, à partir du 22 juillet 2019
- M. Joan CALABUIG RULL, membre suppléant, à partir du 6 septembre 2019
- M. Josep Enric CLAVEROL i FLORIT, membre suppléant, à partir du 5 juillet 2019
- M. Ignacio Javier GARCÍA GIMENO, membre suppléant, à partir du 27 août 2019
- M. Vicente GUILLÉN IZQUIERDO, membre suppléant, à partir du 5 août 2019
- M. Mikel IRUJO AMEZAGA, membre suppléant, à partir du 21 août 2019
- Mme Virginia MARCO CÁRCEL, membre suppléant, à partir du 16 juillet 2019
- Mme Begoña MARTÍNEZ ARREGUI, membre suppléant, à partir du 29 août 2019
- M. Guillermo MARTÍNEZ SUÁREZ, membre suppléant, à partir du 24 juillet 2019
- M. Manuel PLEGUEZUELO ALONSO, membre suppléant, à partir du 31 août 2019
- M. Juan José SOTA VERDIÓN, membre suppléant, à partir du 8 juillet 2019
- M. Julián ZAFRA DÍAZ, membre suppléant, à partir du 1 août 2019

Par conséquent, leurs fonctions au sein du Comité européen des régions ont pris fin.

Je vous saurais gré de bien vouloir prendre toutes les dispositions utiles en vue de pourvoir à leur remplacement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma haute considération.


Pedro Cervilla